



# Participation aux conférences environnementales et GT qui en découlent

2016 - ....

## ***GT "Substitution des perturbateurs endocriniens"***

Le Ministère de l'Ecologie a mis en place un groupe de travail, coordonné par l'INERIS et le MEDEF, chargé d'élaborer un guide sur la substitution des produits chimiques, et destiné à être notamment appliqué aux perturbateurs endocriniens. Il répond ainsi à l'action 66 de la feuille de route issue de la conférence environnementale 2014.

Il a pour objectif d'élaborer un **guide méthodologique** conçu comme un outil d'aide à la décision à destination de l'ensemble des acteurs (décideurs, parties prenantes, entreprises) permettant une revue critique de l'ensemble des étapes conduisant à la qualification finale – éventuellement comparative – des options de substitutions.

Le guide sera présenté le **6 décembre 2016** au groupe de suivi du PNSE pour une adoption finale initialement prévue mi-2016.

La représentante de la SFSE auprès de ce groupe est Aleksandra Piotrowski.

## ***Retour sur la conférence environnementale 2016 - Les mesures en santé-environnement***

La conférence environnementale 2016, la dernière du quinquennat, s'est tenue les 25 et 26 Avril au palais de l'Elysée et au Ministère de l'Ecologie. Préparée par le Comité National de la Transition Ecologique (CNTE), il n'était pas prévu à l'origine qu'elle traite les questions santé-environnement. Cependant, à la demande du Groupe Santé Environnement du PNSE3 auquel la SFSE participe, la table ronde 3, qui était initialement consacrée à la biodiversité, s'est élargie aux thématiques sanitaires et s'est finalement intitulée « Préserver les milieux afin d'améliorer le cadre de vie et la santé de tous ». L'ouverture de la conférence s'est faite à l'Elysée en présence du Président de la République et des membres du gouvernement. La présentation de la table ronde 3 a été l'occasion de réaffirmer l'importance d'un environnement sain dans la prévention des pathologies chroniques et le concept « One Health » (santé des milieux, santé des populations) développé par l'OMS a été rappelé, la ministre de la Santé insistant sur l'importance de la prévention.

La table ronde 3 elle-même s'est déroulée les 25 après midi et 26 matin en présence des Ministres et Secrétaires d'état directement concernés, Ségolène Royal, Stéphane Le Foll, Marisol Touraine, Emmanuelle Cosse, Barbara Pompili, Hélène Geoffroy. Les parties prenantes représentées au CNTE étaient présentes en dehors de la CGT qui a décidé de boycotter la conférence. Alors que la première demi-journée a été consacrée aux mesures concernant la biodiversité et l'environnement dans la mouvance de la création de l'agence française pour la biodiversité, la seconde a été réservée aux discussions de la mesure 12 « renforcer les actions dans le domaine santé-environnement ». Cette mesure comporte une longue série de sous-mesures visant à compléter le PNSE3 :

1. La première porte sur la limitation de l'exposition des populations aux substances chimiques préoccupantes et cible les phytosanitaires, les perturbateurs endocriniens et les nanoparticules. Les sous-mesures proposées visent essentiellement à réaffirmer des actions déjà en cours : protection des personnes vulnérables, déclinaison régionale du plan Ecophyto 2, évaluation par l'InVS des risques sanitaires pour la population générale dans les zones d'épandage agricole, révision de la

stratégie nationale PE pour la période 2017-2019 et sa promotion au niveau européen, poursuite des travaux du GT « étiquetage nanos » et campagne de suivi des nanos dans l'environnement. Ces nombreuses mesures auraient mérité une discussion plus approfondie que le peu de temps qui leur a été consacré où syndicats professionnels, ONG et politiques se sont ré pondus en campant parfois sur des positions peu conciliables, en particulier sur la question des restrictions d'utilisation des produits phytosanitaires et de l'exposition des riverains.

2. Une autre sous-mesure importante concerne la lutte contre l'antibio-résistance. Il a été annoncé la mise en place d'un délégué interministériel pour traiter de cette question qui concerne aussi bien l'utilisation humaine qu'animale des antibiotiques. Les représentants du monde agricole ont fait valoir une diminution de 40% de leur utilisation en 2015 par les vétérinaires et une information renforcée auprès des agriculteurs. Cependant le monde agricole n'est pas le seul concerné et on attend un engagement de l'industrie pharmaceutique pour soutenir la recherche de nouvelles molécules.

3. Les sous mesures concernant le développement de la recherche santé-environnement ont été malheureusement très peu discutées faute de temps sinon pour réaffirmer l'importance des programmes de biosurveillance et de la participation française au projet européen EHBMI ( European Human Biomonitoring Initiative) qui regroupe 26 pays et devrait permettre de développer des outils pour la gestion des risques liés aux substances chimiques. La mise en place d'un GT référent français ( GT miroir) a été demandé et devrait se mettre rapidement en place.

4. Enfin, la dernière sous mesure concernant l'information de la population en matière d'eau potable n'a pas été discutée mais, la veille, les mesures sur les captages et la qualité de l'eau avaient permis d'aborder ce point.

En conclusion, on peut se féliciter que les questions environnement-santé n'aient pas été absentes de cette conférence. Cependant, elles auraient dû être traitées également dans les deux autres tables rondes, la santé humaine étant une des composantes majeures de la croissance verte (table ronde 1) et de la transition écologique (table ronde 2). Les différentes mesures ne sont pas nouvelles et reprennent des actions déjà engagées mais dont certaines sont au point mort ! On peut espérer que la feuille de route qui suivra cette conférence et qui doit être publiée avant l'été permettra de leur donner un nouveau départ à condition d'y affecter des moyens et de ne pas se contenter d'effets d'annonce. Enfin dernière remarque, la présence et le rôle des experts dans ces conférences environnementales est réduit au minimum, en nombre et temps de la parole, alors qu'ils portent des positions non partisans et basées sur des données scientifiques qui méritent d'être prises en compte au moins autant que celles des autres parties prenantes. Une société savante comme la SFSE ne peut que le regretter.

Professeuse Francelyne Marano, membre du GSE, présidente d'honneur de la SFSE.